



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.



Pépins : Pommes - Poires

Stades phénologiques pommes à cidre : fruits noués

Ravageurs

- Acarien rouge : populations sous contrôle
- Cécidomyie des feuilles de pommier : vol en cours, premiers dégâts
- Cécidomyie des feuilles de poirier : vol en cours, premiers dégâts
- Cécidomyie des poirettes : début de la migration des larves vers le sol
- Phytote cécidogène : calme et stable
- Pucerons : action significative des auxiliaires
- Hoplocampe du pommier : toujours en vol, premiers dégâts
- Cossus cossus : début du vol
- Carpocapse : légère baisse d'activité, conditions toujours très favorables au ravageur, éclosions en cours et à venir
- Eulia : fin du vol de première génération, éclosions toujours en cours
- Capua : pics d'activités locaux
- Pandemis : baisse des populations
- Petite tordeuse des fruits : généralisation du vol, pics d'activité locaux
- Sésie du pommier : généralisation du vol, pics d'activité locaux
- Autres lépidoptères en bref : populations de tordeuses significatives

Pathologies

- Oïdium : conditions toujours très favorables, contaminations en hausse
- Tavelure : fin des périodes de contaminations à risques d'hier, nouvelles sorties de taches

Noyaux : Prunes - Cerises

- Carpocapse de la prune : vols toujours importants, éclosions imminentes
- Mouche de la cerise : forte augmentation des captures





Informations pratiques

- ☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Pommes à cidre

Stades phénologiques - seuils de sensibilité au gel



Postes d'observations	Kermerrien	Major	Dabinett	Harry Master Jersey	Bisquet	Marie Ménard	Idared
Thiérache (59-02)							
	-1,6°C	-1,6°C	-1,6°C	-1,6°C	- -	- -	- -

Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

Acariens rouges



Dans les parcelles concernées par la présence du ravageur au cours des semaines précédentes, une stabilité de celle-ci a été observée au cours de la semaine dernière. Pour les parcelles ayant fait l'objet d'observations, cette bonne stabilité a été en corrélation avec une nouvelle augmentation des populations de phytoséides, à l'instar du secteur de Flandre Intérieure avec un taux d'occupation des pousses de 1% pour 15% d'acarien auxiliaire.

Le suivi doit désormais être réalisé pour l'ensemble des classes. Celui-ci devra impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.



Seuil de nuisibilité :

Sur base des comptages sur feuillage à raison de 100 feuilles réparties sur tous les étages foliaires
 50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en absence de phytoséides**
 80% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en présence de phytoséides**

Cécidomyies des feuilles de pommier



Un vol des ravageurs est en cours sur la région. Les premiers dégâts significatifs ont été observés sur l'ensemble du territoire au cours de la semaine dernière. Les deux cultures de pépins sont concernées.

Les enroulements et la coloration rouge des feuilles sont le résultat de l'action toxique de la salive rejetée par les larves du ravageur, lui permettant de consommer le contenu des cellules de la feuille. Le limbe deviendra alors cassant. Plusieurs générations vont se succéder durant la saison.



Cécidomyie des feuilles du poirier



Situation comparable concernant le poirier au cours de la semaine dernière, avec des populations et larvaires significatives ont été observées sur feuilles de poirier, notamment sur les secteurs Arrageois et Neslois.

Les symptômes sont comparables à ceux visibles sur pommier à savoir des enroulements.

Celles-ci sont de couleur blanchâtre et sont peu mobiles. Elles se retrouvent toujours dans les très jeunes feuilles encore enroulées.



Les enroulements de feuilles contiennent les larves. Plusieurs vols se succéderont également sur poirier.

Cécidomyie des poirettes



La chute des fruits touchés dits « calebassés » a débuté sur plusieurs secteurs de la région. La sortie des larves des fruits a été également observée sans chute de fruits. Cette phase de migration vers les premiers centimètres du sol devrait se poursuivre dans les jours à venir.



Poirette calebassée



Cécidomyie des poirettes

A ce jour, le stade sensible du ravageur est dépassé. Les prédateurs de larves peuvent avoir une action efficace. À ce titre, favoriser l'implantation des passereaux (mésanges...) permet de réduire les populations pour l'an prochain. L'aménagement de parcours à poules dans les parcelles peut également avoir un impact positif actuellement.



Asticots dans poirette

Seuil de nuisibilité :

Il est fixé en fonction des dégâts enregistrés l'année précédente.

L'évaluation : se réalise sur 1000 fruits à raison de 20 fruits sur 2 rameaux par arbre sur 50 arbres. Respectez si possible la représentativité des différents étages foliaires ainsi que la répartition parcellaire (notation au centre et en bordure).

Phytoptes cécidogènes : érinose du poirier



Très peu d'évolution des symptômes concernant le ravageur au cours de la semaine dernière. Les niveaux de colonisation restent relativement faibles.

Attention, au regard des conditions climatiques, dont le ravageur est très dépendant, la phase de colonisation et d'extension peut encore être importante.

Les piqûres actuelles vont évoluer en galles, où les acariens multiplieront les générations à l'abri de celles-ci.

Surveillez également la présence des acariens prédateurs (phytoséides).



Érinose du poirier sur feuilles et bouton floral

Psylles du poirier

Situation en parcelles



Adulte de psylle

Des formes adultes ont été observées en parcelles de poirier. Au cours de la semaine dernière. Des taux allant au maximum jusque 1% de bourgeons occupés ont été enregistrés notamment sur le secteur Arrageois. La situation a été plus calme sur d'autres secteurs comme sur le Neslois où aucune forme adulte n'a été observée sur la même période.

Éléments de biologie

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à celle d'une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables et se distinguent par leur coloration. D'un jaune-clair aux deux premiers stades, les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.



Larves de psylle

Les œufs caractéristiques sont de forme allongée (0,3 mm de long), de coloration jaune claire et fixés au végétal par un pédoncule.



Œufs de psylle

Nuisibilité

Les psylles engendrent plusieurs types de dégâts. Certains sont le fruit du comportement nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqures sur les pousses, engendrant une diminution de la conduction de sève et la cicatrisation du bois. Ces dégâts sont l'œuvre des adultes et des formes larvaires.

Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine.

Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles et bourgeons, tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer des dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

Analyse de risque

Les niveaux d'occupation sont faibles en ce qui concerne les formes adultes. Un suivi fréquent est de rigueur actuellement.

Une des causes les plus importantes de la pullulation du psylle du poirier est la destruction de ses prédateurs naturels. À ce titre, il faut compter les syrphes, chrysopes, mirides et anthocorides, dont l'action est primordiale durant l'été.

Seuil de nuisibilité :

Printemps été : 10% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses
Automne hiver : 40% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses

Pucerons



Puceron cendré : l'action de la faune auxiliaire a de nouveau été significative au cours de la semaine dernière. En effet, des populations toujours conséquentes ont été observées à proximité des colonies de pucerons. Elles ont permis un contrôle relativement efficace, limitant l'expansion du ravageur au cours de la période.

Les conditions climatiques (chaleur et pluie) engendrent une pousse végétative plus active mais sont en revanche indirectement favorables aux ravageurs.

Puceron lanigère : la dynamique de population initiée, il y a quinze jours, est restée forte au cours de la semaine dernière. Si sur certains secteurs les populations ont poursuivi leur colonisation, sur les autres, les taux d'occupation ont stagné ou régressé.

La persistance de conditions plus douces et plus pluvieuses devrait être indirectement favorable aux ravageurs dans les jours à venir.

La surveillance doit se poursuivre afin de détecter une éventuelle multiplication trop importante des foyers. La présence d'auxiliaires (coccinelles, punaises anthocorides), très importante actuellement à proximité des pousses colonisées par le ravageur, doit impérativement être prise en compte lors de la l'analyse de risque.



Adulte, œuf et larve de Chrysope

Adulte de syrphe



	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	22-mai	29-mai	Tendance /S-1	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0					
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	1,5	↘	2,0	1,0	↘
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	8,0	4,0	↘			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)				2,0	2,0	↔
Arrageois (62)	0,0	5,0	↗	1,0	3,0	↗
Cambrais (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	2,0			1,0	4,0	↗
Thiérache (59-02)	0,1	0,0	↘	1,6	1,0	↘
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0				0,1	
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔	5,0	5,0	↔
Senlisien (60)				2,0		
Omois (02)	0,0			5,0		

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

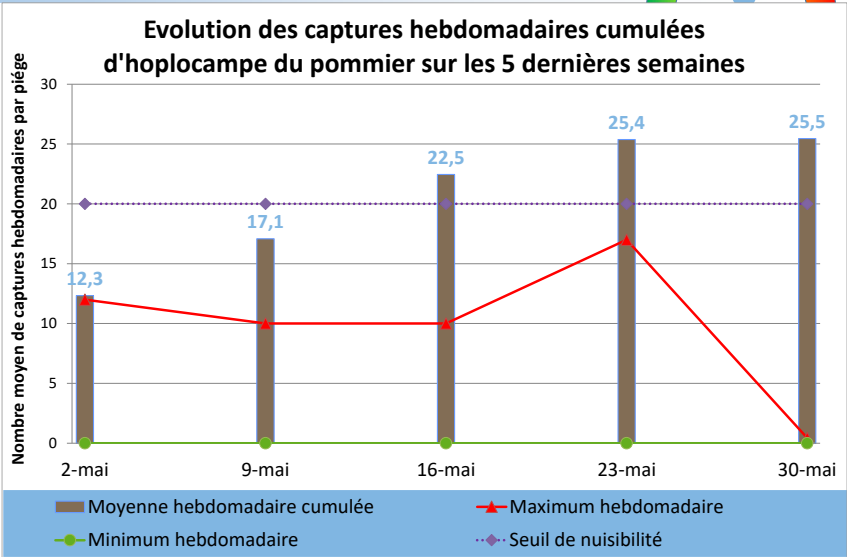
Hoplocampe du pommier



Adulte d'hoplocampe du pommier

Le vol du ravageur n'est pas encore totalement terminé sur la région. En effet, quelques individus ont encore été capturés au cours de la semaine dernière.

Les premiers dégâts sur fruits ont en revanche été constatés sur plusieurs parcelles dans le courant de la semaine dernière, notamment dans les secteurs Arrageois et du Hainaut.



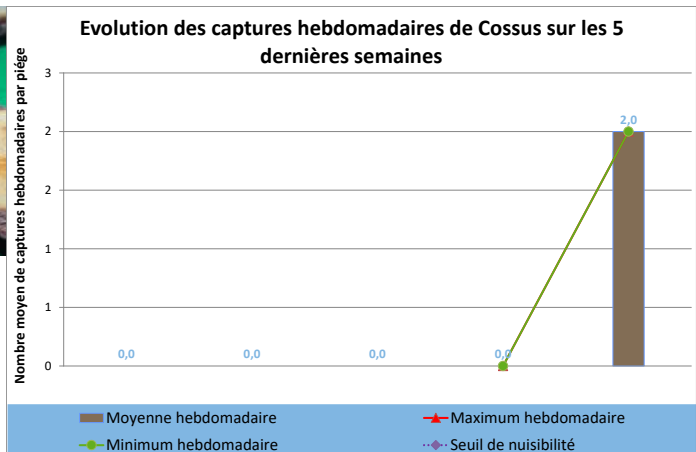
Dégâts d'hoplocampe primaires à gauche, secondaires à droite.



Seuil de nuisibilité :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (travaux FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures par piège.

Cossus-Cossus



Le vol du ravageur a débuté en région. Pour le moment, il s'agit des premières captures.

Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, le renouvellement des pièges à :

9 sésie du pommier

est à prévoir.



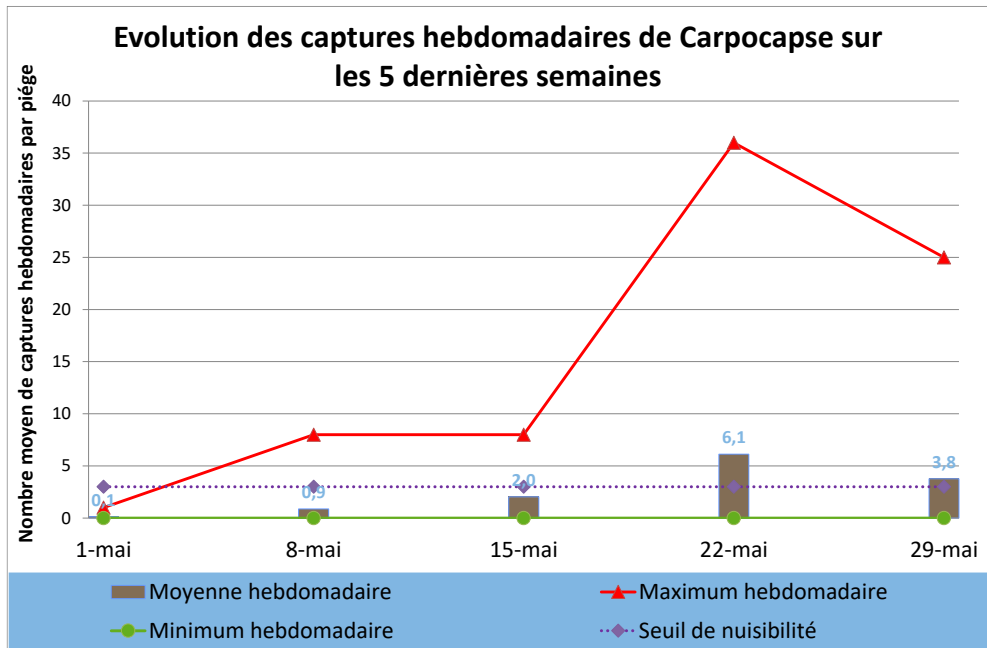
Carpocapse



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Vol des adultes

Suite au premier pic de population d'il y a quinze jours, les niveaux de captures sont restés encore important au cours de la semaine dernière. Avec 3,8 papillons en moyenne sur l'ensemble du réseau, il s'agit de la deuxième semaine consécutive de dépassement du seuil de nuisibilité à l'hectare.

Certains secteurs restent enclins à des vols plus imposants à l'instar de la Thiérache, voire l'Amiénois et le Beauvaisis.

Ces forts taux de captures sont en général observés en parcelles non confusées.

Pour toutes les parcelles, un suivi fréquent des pièges est impératif actuellement.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	23-mai	30-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,5	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	2,5	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	4,0	3,0	↘
Abbevilleois (80-62)	2,9	1,3	↘
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrais (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	4,5	5,0	↗
Thiérache (59-02)	16,0	9,1	↘
Pays de Bray (80-60)	0,0	2,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	14,0	0,5	↘
Montdidérien (80-60)	4,0	3,0	↘
Beauvaisis (60)	3,5	5,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	2,0	↗
Senlisien (60)	1,0		
Omois (02)	2,0		

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Les conditions favorables aux accouplements ont perduré au cours de la semaine dernière. Quelques interruptions dans ces possibilités ont été enregistrées, principalement dues à l'hygrométrie trop faible observée les 25 et 26 mai.

En définitive, la période a été très propice aux pontes en cas de vol du ravageur en parcelle.



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	23/05/2017	24/05/2017	25/05/2017	26/05/2017	27/05/2017	28/05/2017	29/05/2017
Flandre Maritime (59)	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue
Flandre Intérieure (59-62)	Blue	Blue	Green	White	Blue	Blue	Blue
Lille Sud (59)	Blue	Blue	White	White	Blue	Blue	Blue
Montreuillois (62)	Blue	Blue	White	White	Blue	Blue	Blue
La Bassée (59)	Blue	Blue	White	White	Blue	Blue	Blue
Hainaut (59)	Blue	Green	White	White	Blue	Blue	Blue
Abbevillois (80-62)	Blue	Blue	White	Green	Blue	Blue	Blue
Arrageois (62)	Blue	Blue	White	White	Blue	Blue	Blue
Cambrasis (59)	Blue	Blue	White	Green	Blue	Blue	Blue
Avesnois (59)	Blue	Blue	Green	White	Blue	Blue	Blue
Amiénois (80)	Blue	Blue	Green	White	Blue	Blue	Blue
Thiérache (59-02)	Blue	Blue	Green	White	Blue	Blue	Blue
Pays de Bray (80-60)	Blue	Blue	White	White	Blue	Blue	Blue
Neslois (80-60-02)	Blue	Blue	White	White	Blue	Blue	Blue
St Quentinnois (02)	Blue	Blue	Green	White	Blue	Green	Blue
Laonnois (02)	Blue	Blue	White	White	Blue	Blue	Blue
Montdidérien (80-60)	Blue	Blue	White	White	Blue	Blue	Blue
Beauvaisis (60)	Blue	Blue	Green	White	Blue	Blue	Blue
Soissonnais (60-02)	Blue	Blue	White	White	Blue	Blue	Blue
Senlisien (60)	Blue	Blue	White	White	Blue	Blue	Blue
Omois (02)	Blue	Blue	Green	White	Blue	Blue	Blue

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.

Carpocapse


**Incubation et éclosion des pontes**

Les températures très chaudes enregistrées au cours de la semaine dernière ont accéléré la vitesse d'incubation des œufs. De ce fait, les pontes potentielles se sont rapidement succédé au cours de la période. Les températures toujours chaudes pour la saison, devraient permettre de nombreuses éclosions dans les jours à venir (voir tableaux ci-dessous).

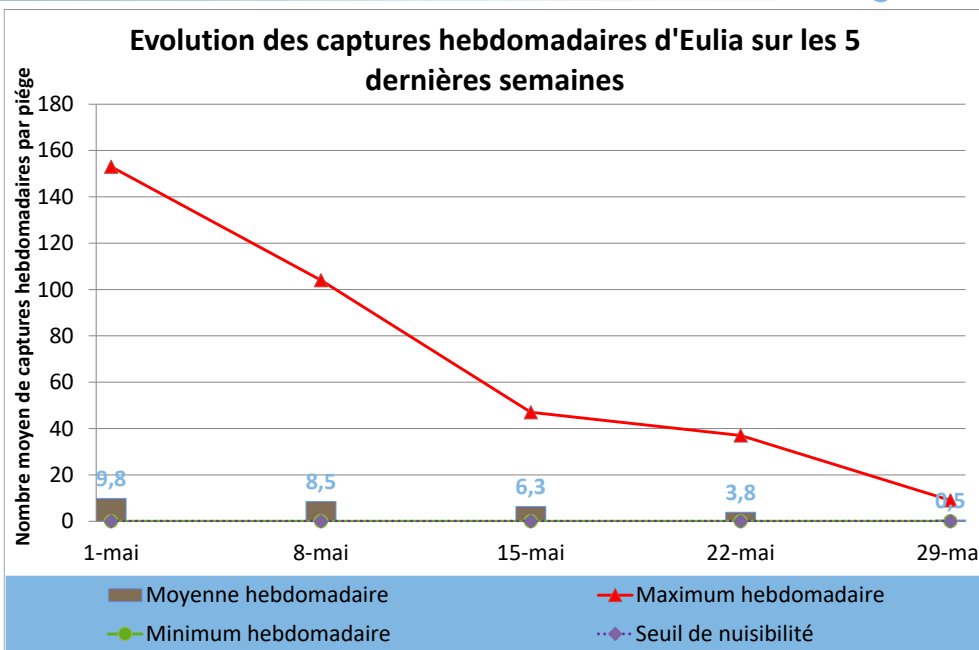
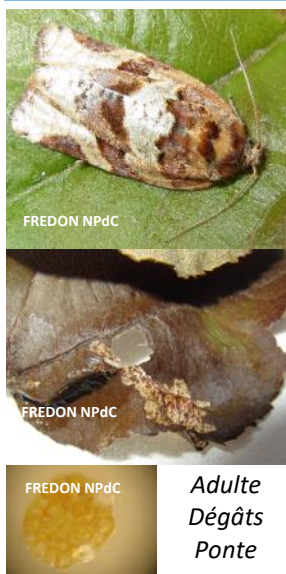
À ce jour, les estimations des éclosions donnent, des éclosions correspondant aux accouplements en date des 15 au 22 mai pour la semaine à venir.

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).

 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du 11-mai	au 12-mai			29-mai
	du 15-mai	au 16-mai			01-juin
	du 21-mai	au 22-mai			06-juin
Flandre Intérieure (59-62)	du 15-mai	au 16-mai			31-mai
	du 21-mai	au 22-mai			05-juin
	du 28-mai	au 29-mai	Incubation en cours		
Lille Sud (59)	du 11-mai	au 12-mai			27-mai
	du 15-mai	au 16-mai			30-mai
	du 21-mai	au 22-mai			05-juin
Montreuillois (62)	du 15-mai	au 16-mai			02-juin
	du 21-mai	au 22-mai			06-juin
	du 28-mai	au 29-mai	Incubation en cours		
La Bassée (59)	du 11-mai	au 12-mai			28-mai
	du 15-mai	au 16-mai			31-mai
	du 21-mai	au 22-mai			05-juin
Hainaut (59)	du 15-mai	au 16-mai			29-mai
	du 28-mai	au 29-mai	Incubation en cours		
	du	au			00-janv
Abbevillois (80-62)	du 10-mai	au 11-mai			28-mai
	du 15-mai	au 16-mai			01-juin
	du 21-mai	au 22-mai			06-juin
Arrageois (62)	du 15-mai	au 16-mai			01-juin
	du 21-mai	au 22-mai			06-juin
	du 28-mai	au 29-mai	Incubation en cours		
Cambrais (59)	du 10-mai	au 11-mai			27-mai
	du 15-mai	au 16-mai			30-mai
	du 21-mai	au 22-mai			04-juin
Avesnois (59)	du 11-mai	au 12-mai			27-mai
	du 15-mai	au 16-mai			29-mai
	du 21-mai	au 22-mai			03-juin
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions					

 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Amiénois (80)	du 15-mai	au 16-mai			02-juin
	du 21-mai	au 22-mai			06-juin
	du 28-mai	au 29-mai	Incubation en cours		
Thiérache (59-02)	du 11-mai	au 12-mai			28-mai
	du 15-mai	au 16-mai			31-mai
	du 21-mai	au 22-mai			04-juin
Pays de Bray (80-60)	du 11-mai	au 12-mai			29-mai
	du 15-mai	au 16-mai			01-juin
	du 21-mai	au 22-mai			06-juin
Neslois (80-60-02)	du 10-mai	au 11-mai			27-mai
	du 15-mai	au 16-mai			31-mai
	du 21-mai	au 22-mai			04-juin
St Quentinnois (02)	du 15-mai	au 16-mai			29-mai
	du 28-mai	au 29-mai	Incubation en cours		
	du	au			00-janv
Laonnois (02)	du 10-mai	au 11-mai			27-mai
	du 15-mai	au 16-mai			30-mai
	du 21-mai	au 22-mai			03-juin
Montdidérien (80-60)	du 10-mai	au 11-mai			28-mai
	du 15-mai	au 16-mai			31-mai
	du 21-mai	au 22-mai			05-juin
Beauvaisis (60)	du 12-mai	au 13-mai			29-mai
	du 28-mai	au 29-mai	Incubation en cours		
	du	au			00-janv
Soissonnais (60-02)	du 17-mai	au 18-mai			31-mai
	du 21-mai	au 22-mai			04-juin
	du 28-mai	au 29-mai	Incubation en cours		
Senlisien (60)	du 12-mai	au 13-mai			29-mai
	du 15-mai	au 16-mai			30-mai
	du 21-mai	au 22-mai			03-juin
Omois (02)	du 11-mai	au 12-mai			27-mai
	du 15-mai	au 16-mai			29-mai
	du 21-mai	au 22-mai			03-juin

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte

Etat des lieux en parcelle,

Le vol de première génération est à présent terminé sur l'ensemble du territoire. De rares captures ont été enregistrées au cours de la semaine dernière sur quelques secteurs du réseau, à savoir : le Hainaut, l'Amiénois, et le Montdidérien.

Sur les autres secteurs, aucune capture n'a été enregistrée sur la période.

Analyses des risques,

Le ravageur n'est plus guère présent en région suite au premier vol. En revanche, les éclosions des pontes issues de la fin du pic de population sont toujours d'actualité sur l'ensemble du territoire et vont se poursuivre dans les jours à venir.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	23-mai	30-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,7	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	13,3	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	1,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	2,5	0,0	↘
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	4,5	↗
Thiérache (59-02)	5,7	0,3	↘
Pays de Bray (80-60)	3,0	0,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)	10,0	2,0	↘
Beauvaisis (60)	4,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	1,0	0,0	↘
Senlisien (60)	0,0		
Omois (02)	5,0		

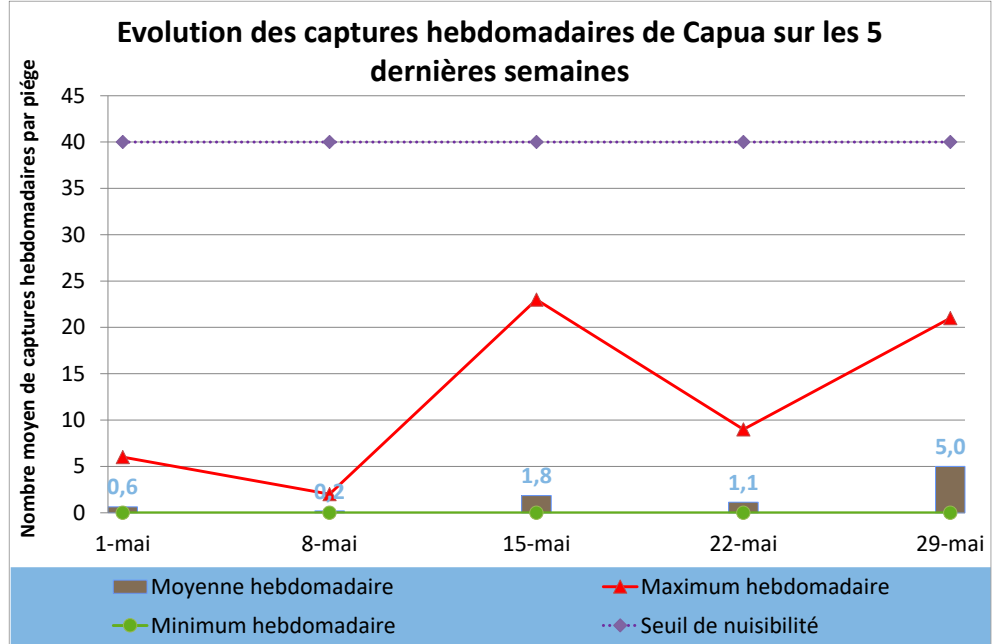
Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Un pic d'activité a été enregistré au cours de la semaine dernière sur deux secteurs sensibles du réseau (Flandre Maritime, Neslois). De plus, ces deux secteurs sont les seuls concernés par des captures sur la période.

Analyses des risques,

Les niveaux de captures se rapprochent des seuils de nuisibilité sur les secteurs plus sensibles, sans pour autant les franchir. Néanmoins, il convient de rester prudent face à cette évolution.

Une surveillance attentive des pièges reste donc de mise.

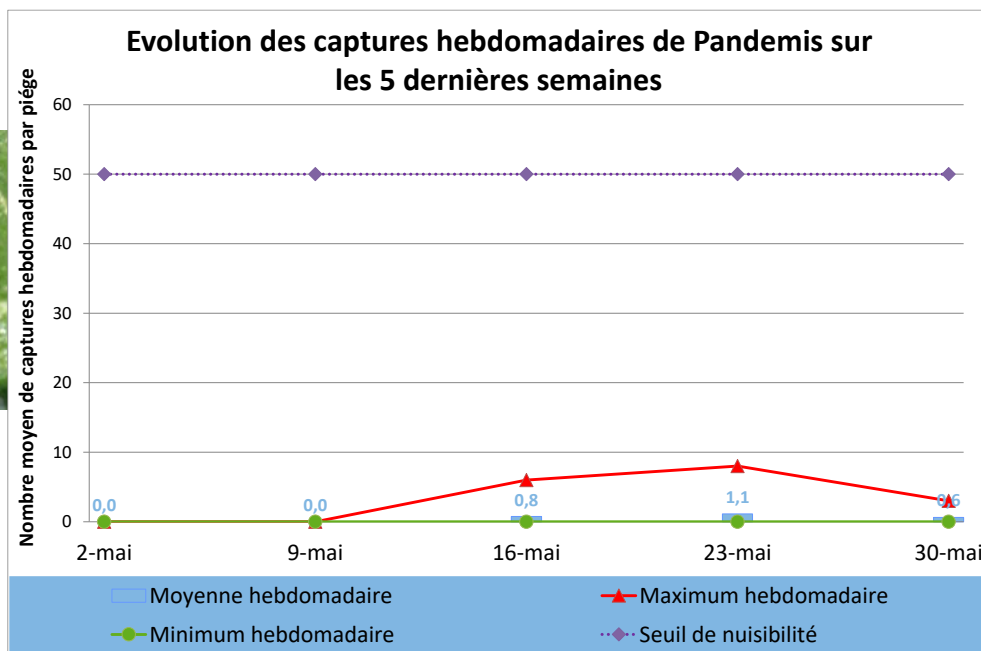
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	20,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,5	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	5,5	17,5	↗
St Quentinnois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	3,0	0,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)	0,0		
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Après une légère augmentation des captures, il y a quinze jours, les prises ont été moins importantes au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du réseau. Tous les secteurs, à l'exception de celui de Flandre Intérieure, ont vu le niveau de captures baisser. La moyenne des prises sur la période s'établit à 0,5 papillons sur la région.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer et les niveaux de captures sont de nouveau faibles.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	23-mai	30-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	2,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)		0,0	
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	4,0	3,0	↘
Thiérache (59-02)	1,0	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)	8,0	3,0	↘
Beauvaisis (60)	3,0		
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)	0,0		
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

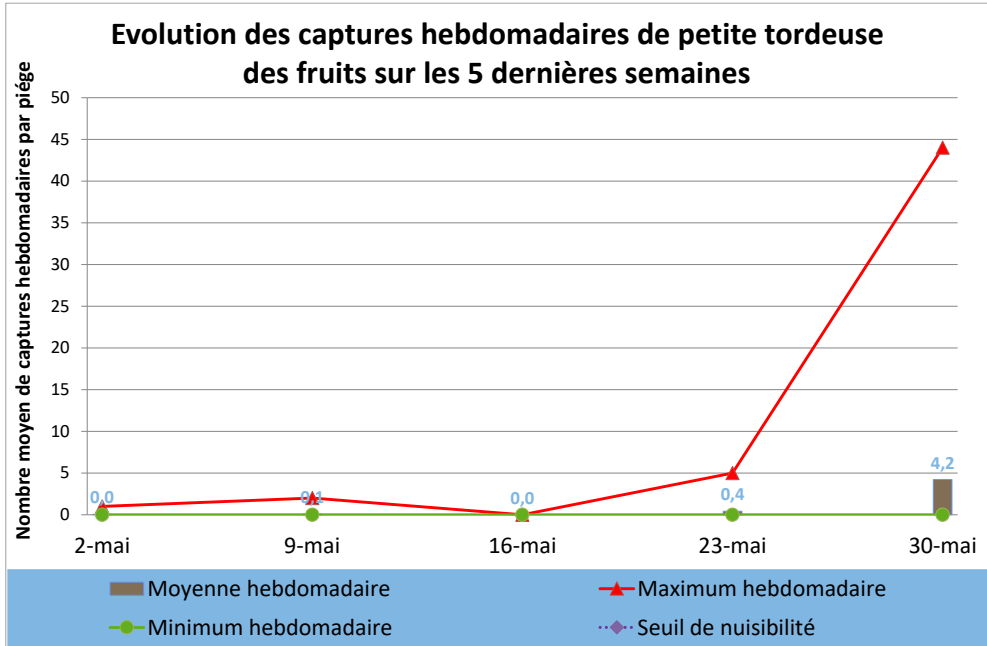
Petite tordeuse des fruits. *Grapholitha Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

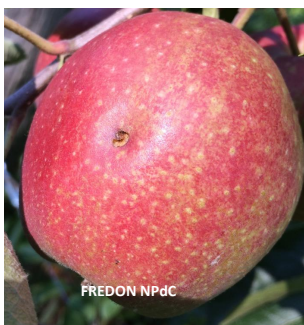
Un premier pic de population semble se dessiner sur la région, avec une nette augmentation des prises au cours de la semaine dernière. Cette hausse a été particulièrement visible sur les secteurs du Neslois et du Laonnois. Néanmoins, des captures ont été effectives sur un nombre important de parcelles sur l'ensemble du territoire.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

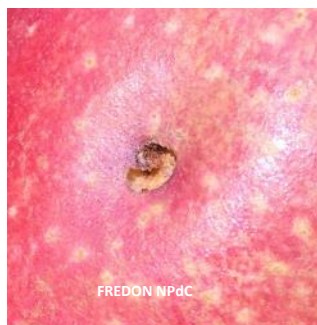
Analyses des risques,

Le vol du ravageur risque de prendre de l'ampleur dans les semaines à venir. Il convient donc de bien surveiller les pièges pour déceler au mieux le vol en parcelle.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	23-mai	30-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	1,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	4,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	2,0	0,0	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,6	1,4	↗
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	44,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	8,5	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

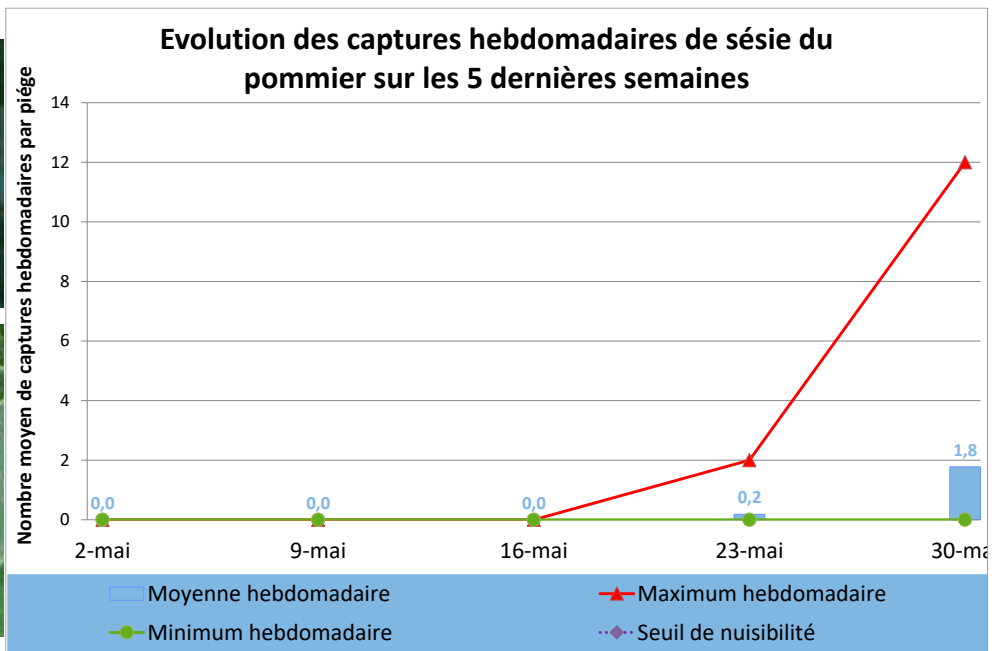
Sésie du pommier



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Le vol du ravageur tend à s'étendre à un nombre croissant de parcelles régionales. Dans le secteur de Flandre Intérieure, où le vol avait déjà débuté, les populations ont été à la hausse au cours de la semaine dernière.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

Le suivi des pièges reste de rigueur afin de détecter les premiers individus, ou le pic d'activité du ravageur.

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	23-mai	30-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	12,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)		0,0	
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	0,3	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	3,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)			

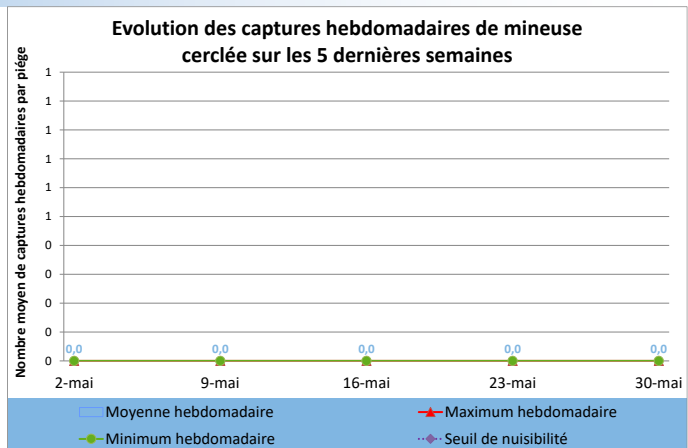
Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Autres lépidoptères en bref,

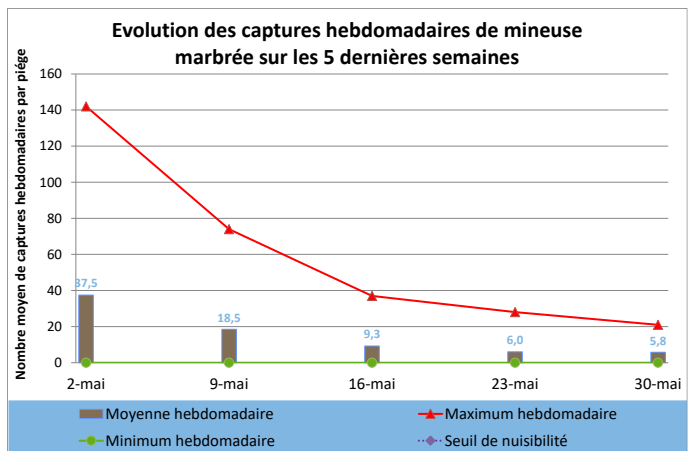
Mineuse cerclée

Situation calme avec aucune capture régionalement.



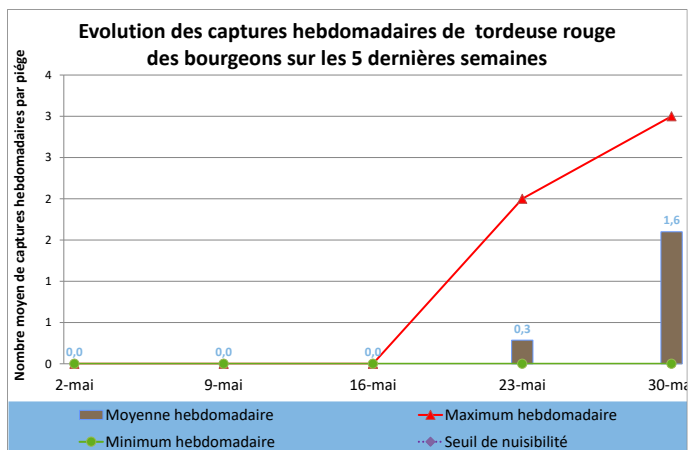
Mineuse marbrée

Nouvelle diminution des captures du ravageur en cette fin de premier vol. Tous les secteurs ont été concernés par cette baisse.



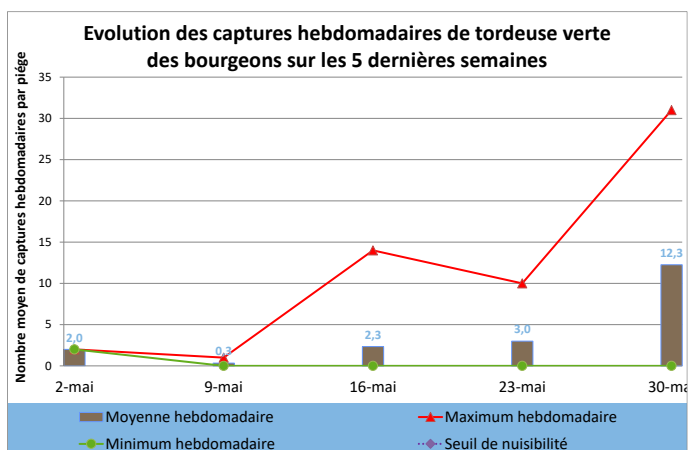
Tordeuse rouge des bourgeons

Le vol du ravageur se poursuit en région touchant un nombre de secteurs plus important au cours de la semaine dernière. Des captures ont été effectuées sur l'Amiénois, le Neslois et le Hainaut.



Tordeuse verte des bourgeons

Le vol du ravageur a connu une nette évolution au cours de la semaine dernière, avec des populations à la hausse. Le Sud-Ouest de la région a été particulièrement concerné par cette dynamique, notamment les secteurs du Montdidérien, du Beauvaisis, de la Thiérache et de l'Amiénois où des niveaux de captures importants ont été enregistrés.



Pathologies

Oïdium

**Etat des lieux en parcelle,**

Les conditions post-orageuses, très favorables à la maladie, ont été de nouveau sans surprises à l'origine d'une nouvelle augmentation des contaminations en parcelles et du nombre de parcelles touchées au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Plusieurs secteurs présentent toujours un niveau de contaminations supérieur au seuil de nuisibilité de la maladie. Les conditions des jours à venir restent très favorables à la multiplication des contaminations et ne devraient pas favoriser une baisse du niveau de risque.

Gestion des risques,

L'élimination des pousses contaminées reste la première des mesures prophylactiques à mettre en œuvre. Elle évitera la propagation de la maladie à d'autres pousses et sera la plus efficace actuellement.

La pression croissante orchestrée par la maladie devrait être gérée individuellement actuellement dans les parcelles les plus sensibles, même si la gestion des risques tavelure peut y contribuer. Attention aux fortes températures (supérieures à 25°C localement) annoncées dans le cadre du contrôle de la maladie.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5		
Flandre Intérieure (59-62)	4,0	3,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	6,0	8,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	1,1	1,5	↗
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	9,0	18,0	↗
Thiérache (59-02)	0,3	0,3	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)	0,0		
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

L'apparition de taches de tavelure a été enregistrée dans un nombre plus important de parcelles et de secteurs au cours de la semaine dernière. Seuls des dégâts sur feuillage ont été enregistrés à ce jour. Dans la plupart des cas, les niveaux de contaminations ont été ou sont restés relativement faibles sur la période.

Analyses des risques,

Les sorties actuelles de taches correspondent aux périodes de contaminations enregistrées vers les 6 et 7 mai derniers. À cette date, des risques d'intensité GRAVE avaient été enregistrés.

L'heure est à la reconstitution des stocks d'ascospores projetables d'ici les prochaines précipitations. La maladie entrant dans sa dernière phase, la maturation journalière sera désormais inférieure à 1% par jour.

Gestion des risques,

Il convient donc de maintenir un niveau de vigilance élevé à l'approche de nouveaux épisodes pluvieux, qui s'annoncent particulièrement favorables à la germination des ascospores.

Attention, ces conditions sont toujours très favorables également à l'oïdium, il est donc judicieux de prendre en compte ces deux maladies dans les stratégies pour les jours à venir, tout en tenant compte des températures fortes.

Le tableau en page suivante, actualise les données transmises dans notre message flash d'hier (n°27).



FREDON NPdC



FREDON NPdC

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	22-mai	29-mai	Tendance /S-1	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0			0,0		
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,3	↗	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)	2,0	2,0	↔	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	0,5	1,0	↗	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	1,0	0,3	↘	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0			0,0		
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	0,1	0,1	↔		0,0	
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)		2,0			0,0	
Senlisien (60)	0,0			0,0		
Omois (02)	10,0			0,0		

Tavelure



Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 7h ce matin
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Maritime (59)					94,97	0,84		
Flandre Intérieure (59-62)					94,99	0,99		
Lille Sud (59)					88,36	7,66		
Montreuillois (62)					94,63	0,65		
La Bassée (59)					87,82	7,74		
Hainaut (59)	29-mai 20 h	30-mai 5 h	Léger	0,58	95,74	0,62	1,5	574
Abbevillois (80-62)					95,11	1,05		
Arrageois (62)					87,15	8,36		
Cambrasis (59)	29-mai 20 h	30-mai 3 h	Léger	5,71	95,95	0,33	3,2	609
Avesnois (59)					90,33	6,01		
Amiénois (80)					85,18	10,09		
Thiérache (59-02)					81,89	13,33		
Pays de Bray (80-60)					87,90	7,69		
Neslois (80-60-02)	dna	dna			dne	dne		
St Quentinnois (02)	29-mai 20 h	30-mai 8 h	Léger	5,46	95,78	0,53	1,5	188
Laonnois (02)	29-mai 13 h	30-mai 11 h	GRAVE	7,17	95,45	0,47	13,0	342
Montdidérien (80-60)	29-mai 22 h	30-mai 6 h	Léger	7,70	95,18	0,41	0,5	166
Beauvaisis (60)					90,00	6,18		
Soissonnais (60-02)	29-mai 18 h	30-mai 6 h	Assez Grave	3,71	95,88	0,58	4,0	229
Senlisien (60)					95,15	0,82		
Omois (02)					92,62	4,78		

dna : données non accessibles, problème technique / dne : données non évaluables
* : données obtenues par triangulation

Noyaux : Prunes - Cerises

Carpocapse de la prune

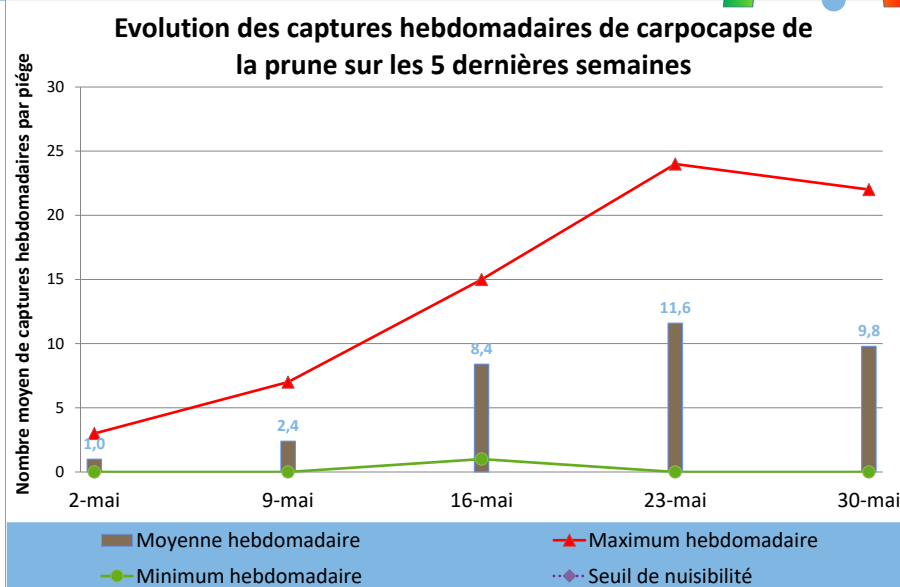


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	23-mai	30-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	9,0	2,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	24,0	12,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	12,5	17,5	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Malgré une baisse moyenne des niveaux de captures au cours de la semaine dernière, les populations restent conséquentes sur l'ensemble du territoire, avec près de 10 papillons par piège en moyenne sur l'ensemble du réseau. Le ravageur est resté présent sur la plupart des secteurs de production régionaux.

Analyses des risques,

Le vol toujours important devrait se poursuivre au regard des conditions climatiques. De plus, les premières éclosions sont attendues dans les jours à venir. Elles devraient s'enchaîner rapidement au regard des conditions climatiques actuelles et à venir.

La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,

Le vol du ravageur se poursuit en région. Une nette augmentation des captures a été observée au cours de la semaine dernière passant de 2, il y a quinze jours, à 12,5 individus capturés sur le secteur de La Bassée.

Analyses des risques,

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches ont actuellement émergé et volent. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elles commencent à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® est impérative à ce jour.

Ces derniers permettent une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



Mouche de la cerise au stade adulte
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- 🌐 <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- 🌐 <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- 🌐 <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France